

## BUREAU EXÉCUTIF PHYSIQUE

VENDREDI 19 MAI 2017 - 09H00/16H40

<b>Présent(s)</b>	BAUDRAND Jacky, BIGOT Pierre, DUPONT Anne-Charlotte, GEFFROY Christine, GOSSE Cédric, LESCURE Philippe, PY Alexandre, SOIN Patrick, VIDIL Andrée.
<b>Invité(s) à titre consultatif</b>	BIGNET Frank, FRITSCH Guillaume, MASSIAS Laurent, Bertrand MEYER (après-midi), SAINT-JEAN Bernard.
<b>Absent(s) excusé(s)</b>	CHABANNES Emmanuel, HARRISON Jessica.

\*\*\*\*\*

Conformément aux points 2.3.2.1.1., 2.3.2.2.4. et 2.3.2.2.5. des statuts fédéraux :

- "Le Bureau Exécutif est l'organe de droit commun de la F.F.TRI..
- Le Bureau Exécutif ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres est présente, dont au moins deux membres parmi le Président, le secrétaire général et le trésorier général.
- Les décisions sont prises à la majorité des membres présents. En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante."

Plus de la moitié des membres du Bureau Exécutif étant présente, dont au moins deux membres parmi le Président, le secrétaire général et le trésorier général, le Président, Philippe LESCURE, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

\*\*\*\*\*

### 1. Secrétariat Général / Administration Générale

#### 1.1. Point licences

#### 1.2. Recrutement DTN

#### 1.3. Réunion de diffusion du projet fédéral

#### 1.4. Mise à jour des statuts / réforme électorale

#### 1.5. Espace Tri, enquête Président-e-s de Ligues, priorité

##### 1.5.1. Enquête Espace Tri

##### 1.5.2. Fusion informatique / réforme territoriale

##### 1.5.3. Certificat médical

#### 1.6. Point immobilier

#### 1.7. Présentation du site internet BE

#### 1.8. Délégation RH au Secrétariat Général

#### 1.9. Composition de la Commission Nationale de :

##### 1.9.1. Discipline

##### 1.9.2. 1ère Instance de Lutte Contre le Dopage

##### 1.9.3. Médicale

##### 1.9.4. Disciplinaire d'Appel

#### 1.10. Composition des équipes chargé-e-s de mission

## 2. Trésorerie Générale

### 2.1. Budget F.F.TRI. 2017 - Révision budgétaire

## 3. Marketing et communication

## 4. Triathlon Événements

### 4.1. Triathlon de Paris, inscriptions

## 5. Vie Sportive

### 5.1. Calendrier CEN 2018/2019

## 6. Haut Niveau & Formation

### 6.1. Intégration du Relais Mixte aux Jeux Olympiques

## 7. Relation avec les Liges Régionales, les territoires et Affaires Disciplinaires

### 7.1. Point réforme territoriale

### 7.2. Validation des statuts de la structure de coordination Hauts de France

### 7.3. Pass compétition 2018 perspectives

### 7.4. Perspectives accord cadre Liges Régionales 2018

## 8. Sport Santé & Médical

### 8.1. Action de prévention dopage sur les Championnats de France Jeunes

## 9. Commissions Nationales / Chargé-e-s de missions / Groupes de travail

### 9.1. RTS SwimRun

### 9.2. RGF : la CEN se substitue en tous points à la CNGE

### 9.3. Evolution de la RGF moyen terme

### 9.4. Mission Jeunes

## 10. Informations / Questions diverses

# **1. Secrétariat Général / Administration Générale**

## **1.1. Point licences**

Pierre BIGOT, Secrétaire Général, présente le point comparatif du nombre de licences et de clubs au 30 avril :

- 51 080 licences au 30/04/2017 contre 47 916 au 30/04/2016, soit une progression de +3164 licences (+6,60%)
- 862 clubs au 30/04/2017 contre 791 au 30/04/2016, soit une progression de +71 clubs (+8,98%).

## **1.2. Recrutement Nouveau Directeur Technique National**

Le Président Philippe LESCURE indique aux membres du BE que le Ministère a enregistré 14 candidatures pour le poste de Directeur Technique National. Les auditions sont en cours auprès du ministère des sports. La nomination sera effectuée par la ministre sur proposition du Président.

### **1.3. Réunion de présentation des actions liées au projet fédéral**

Une réunion d'information visant à partager le projet fédéral est prévue le 27 octobre prochain, la veille de l'assemblée générale extraordinaire.

Les présidents de ligues, les membres du CA, du BE et le personnel fédéral et les cadres techniques seront invités.

### **1.4. Mise à jour des statuts / réforme électorale**

Ce point sera discuté lors du CA du 20 mai 2017.

### **1.5. Espace Tri, enquête Président-e-s de Ligues, priorité**

#### **1.5.1. Enquête Espace Tri**

Les résultats de l'enquête Espace Tri 2.0 menée auprès des ligues régionales sont présentés. Ces résultats seront partagés avec le Conseil d'Administration et les orientations en matière de développement à réaliser sur la version Espace Tri actuelle et de construction d'une nouvelle version seront discutées.

#### **1.5.2. Fusion informatique / réforme territoriale**

L'approche prévue pour fusionner, sur le plan informatique, les ligues concernées est présentée et validée :

- **Etape 1 - septembre 2017** : harmonisation des coûts et harmonisation du numéro de ligue inclus dans le numéro de licence
- **Etape 2 - février / mars 2018** : fusion des comptes Espace Tri dans la semaine qui suit l'AG de fusion

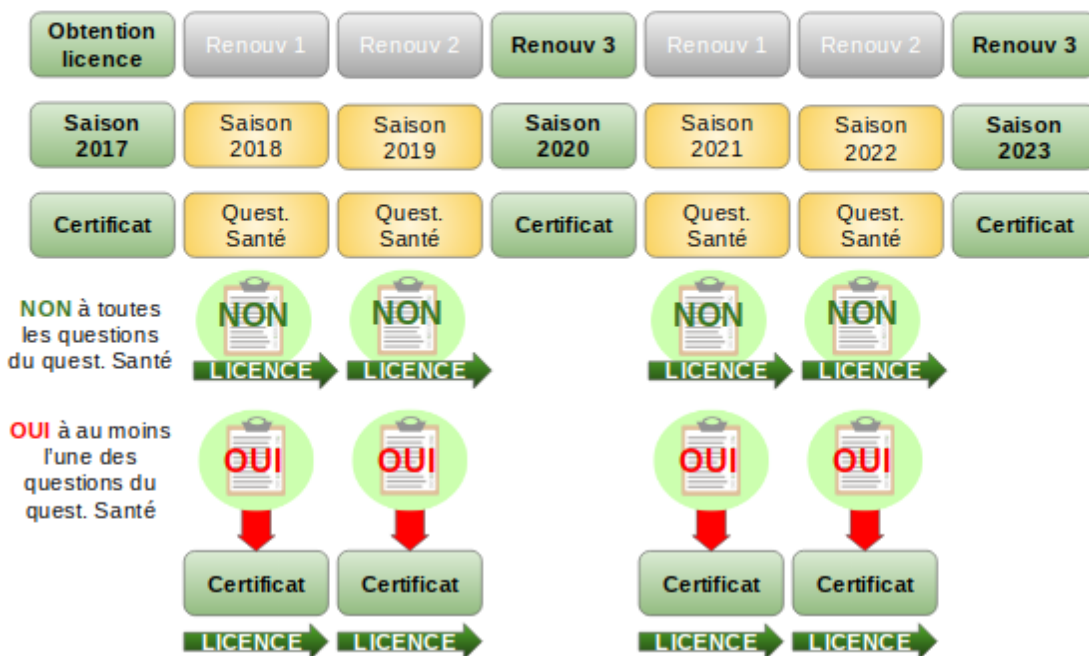
#### **1.5.3. Certificat médical**

L'approche prévue pour intégrer les évolutions réglementaires relatives à la gestion des certificats médicaux et à la mise en place d'un questionnaire de santé est présentée et adoptée :

- pour les licences Loisir et Compétition, la présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication est exigée tous les trois ans, c'est-à-dire lors d'un renouvellement de licence sur trois.

## POUR UNE LICENCE COMPÉTITION / LOISIR

La présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication est exigée tous les trois ans, c'est-à-dire lors d'un renouvellement de licence sur trois.



Il est à noter que les licences Loisir et Dirigeant ne permettent pas de s'inscrire à une compétition. La présentation d'une licence Loisir et Dirigeant en vue d'une inscription à une compétition ne vaut pas présentation d'un certificat médical. Conformément au 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article L231-2-1 du code du sport, pour les titulaires d'une licence Dirigeant ou Loisir, l'inscription à une compétition est subordonnée à la présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an établissant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernés en compétition.

### 1.6. Point immobilier

Jacky BAUDRAND, Vice Président en charge de la Communication, du Marketing et des Relations Extérieures, présente un point d'information relative à la procédure d'expulsion des occupants sans droits ni titre de nos locaux. Dès que la FFTRI aura retrouvé la pleine jouissance de ses locaux, notre chargé de mission immobilier, Gérald IACONO, se rendra sur place pour faire un état des lieux, relancer les réflexions et devis en matière de travaux et d'aménagement.

Le BE valide la proposition du secrétaire général, le personnel fédéral participera aux réflexions concernant l'aménagement des locaux.

### 1.7. Présentation du site internet BE

Pierre BIGOT, Secrétaire Général, présente le Google Site dédié au Bureau Exécutif.

### 1.8. Délégation RH au Secrétariat Général

Le Bureau Exécutif du 19 mai 2017, organe de droit commun investi des pouvoirs les plus étendus, confie au Secrétaire Général, Pierre BIGOT, les prérogatives suivantes :

- la gestion du personnel fédéral dans toutes ses composantes au niveau des relations individuelles et collectives : la signature des contrats de travail/avenants/conventions, organisation et tenue des procédures disciplinaires et notifications éventuelles de sanctions, des demandes de prises en charge de formations, les relations avec les délégués du personnel, les négociations d'accords d'entreprise, la signature de notes de service, la signature des demandes sociales des salariés (type LOGEO), les entretiens d'évaluation et professionnels, la définition et la mise en oeuvre de la politique salariale etc. (non exhaustif).
- la gestion des relations avec les différentes administrations (DIRECCTE, URSSAF, Pôle emploi,...) et les organismes liés au travail (syndicats salariés et patronaux, OPCA...).

## **1.9. Composition de la Commission Nationale de :**

### **1.9.1. Discipline**

Le BE valide la composition de la Commission Nationale de Discipline :

- Jacques LAPARADE (Pdt)
- Frédéric ZIZINE, vice président
- Jean François DOBELI, membre
- Philippe GROS, membre

Le Président LESCURE nomme :

- Thierry FIRINO-MARTELL au poste de chargé d'instruction
- Bruno DAMIENS au poste de conciliateur (jusqu'au 30 juin 2017)

### **1.9.2. 1ère Instance de Lutte Contre le Dopage**

Le BE valide la composition de la Commission Nationale de Première Instance de Lutte contre le Dopage :

- François LHUISSIER (Pdt)
- Soazig TAILLARDAT
- Virginie MOLHO
- François MEYER
- Alexis TALBOT
- Tony MOULAI

Conformément à l'article R. 232-87 du code du sport, le président de l'Agence française de lutte contre le dopage sera informé de la composition des organes disciplinaires compétents en matière de lutte contre le dopage.

### **1.9.3. Médicale**

Le BE valide la composition de la Commission Nationale Médicale :

- Claude MARBLE (Pdt)
- Anne-Sophie WURTZ
- Hervé COLLADO
- Olivier COSTE
- Daniel HIRT
- Olivier FICHAUX
- Stéphanie LEBERT
- Anne-Charlotte DUPONT

### **1.9.4. Disciplinaire d'Appel**

Le BE valide la nomination de Jean-Claude ZIENKIEWICZ à la présidence de la Commission Nationale Disciplinaire d'Appel.

Cette commission étant compétente en matière de lutte contre le dopage, sa composition sera également communiquée au président de l'Agence française de lutte contre le dopage.

### **1.10. Composition des équipes chargé-e-s de mission**

Le Président LESCURE nomme :

- Jean-Michel BUNIET, chargé de mission "Nouvelles pratiques, swimruns";
- Gérald IACONO, chargé de mission "immobilier".

## **2. Trésorerie Générale**

### **2.1. Budget F.F.TRI. 2017 - Révision budgétaire**

Bernard SAINT-JEAN, Directeur Général, présente au BE la révision budgétaire.

## **3. Marketing et communication**

Jacky BAUDRAND, Vice Président en charge de la Communication, du Marketing et des Relations Extérieures, présente l'avancée des démarches en matière de partenariat et de convention.

## **4. Triathlon Événements**

### **4.1. Triathlon de Paris, inscriptions**

Bernard SAINT-JEAN, Directeur Général, fait savoir que plus de 2300 personnes sont inscrites à ce jour.

## **5. Vie Sportive**

### **5.1. Calendrier CEN 2018/2019**

Alexandre PY, Vice Président en charge de la Vie Sportive, présente pour information les pistes de réflexion dégagées par le groupe de travail (pilote par la Commission des Epreuves Nationales) dédié à la réforme du découpage géographique des zones des championnats de France Jeunes, du championnat de France des clubs de D3 H & F Triathlon, de D3 H Duathlon et de D2F Duathlon.

Ce nouveau découpage tient bien évidemment de la réforme territoriale et de la fusion des ligues concernées :

- Grand Est / Bourgogne - Franche Comté
- Auvergne - Rhône Alpes / Provence Alpes Côte d'Azur / Corse
- Nouvelle Aquitaine / Occitanie
- Bretagne / Centre / Normandie / Pays de la Loire
- Ile de France / Hauts de France

## **6. Haut Niveau & Formation**

### **6.1. Intégration du Relais Mixte aux Jeux Olympiques**

Patrick SOIN, Vice Président en charge du Haut Niveau et de la Formation, indique que le CIO se prononcera les 9 et 10 juillet 2017 sur l'intégration du Relais Mixte aux Jeux Olympiques.

## **7. Relation avec les Ligues Régionales, les territoires et Affaires Disciplinaires**

### **7.1. Point réforme territoriale**

Cédric GOSSE, Vice Président en charge des Relations avec les ligues régionales et les territoires, informe les membres du BE que deux "nouvelles régions" rencontrent quelques difficultés dans la mise en oeuvre du processus de fusion et précise qu'une réunion physique sera organisée avec les ligues concernées courant juin pour lever les blocages rencontrés et relancer le processus de fusion :

- Auvergne - Rhône Alpes
- Provence Alpes Côte d'Azur

Dans les autres territoires, les travaux sont bien avancés et conformes au calendrier validé par le Conseil d'Administration.

Cédric GOSSE fait également savoir qu'un point juridique relatif à la compétence de l'association de coordination pour convoquer l'Assemblée Générale Élective le jour de la fusion reste à préciser avec nos conseils. Des précisions seront apportées lors d'une prochaine réunion.

### **7.2. Validation des statuts de la structure de coordination Hauts de France**

Le Conseil d'Administration du 27 février 2016 ayant délégué au Bureau Exécutif le contrôle (instruction/validation) de la mise en place des statuts types dans les structures de coordination, le Bureau Exécutif est compétent pour traiter la demande de l'association de coordination Hauts de France.

- **Composition du Conseil d'Administration :**

- Président : DUCHATEAU Olivier (ligue Nord Pas de Calais)
- Secrétaire : SAUTREUIL Benoît (ligue Picardie)
- Trésorier : CARDINAEL Patrice (ligue Nord Pas de Calais)
- DUBOIS Patrice, LAGANT Max, LAGATHU Cyrille (ligue Picardie)
- BUNIET Jean-Michel, GALLET Jean-Michel (ligue Nord Pas de Calais)

L'association de coordination ne sollicitant pas d'amendement de statuts complémentaire à celui déjà acté par le BE du 07 avril 2017, le Bureau Exécutif décide de valider les statuts de l'association de coordination Hauts de France.

Cette décision sera communiquée à l'association de coordination Hauts de France. Cette dernière peut désormais:

- se déclarer en Préfecture
- demander la publication au Journal Officiel de sa déclaration, de son objet et de son siège social.

Il est rappelé que le Conseil d'Administration du 27 février 2016 a reconnu, pour les besoins de la réforme territoriale, les associations de coordination comme des organes déconcentrés de la fédération.

### **7.3. Pass compétition 2018 perspectives**

La fusion des ligues s'accompagne obligatoirement d'une harmonisation des coûts. Certains organisateurs s'inquiètent de l'impact financier du déconventionnement (réalisé ou prévu) du tarif des pass compétition au sein des ligues Auvergne et Côte d'Azur.

Le projet politique présenté par Philippe LESCURE, et validé au travers de son élection à la présidence de la F.F.TRI., prévoyant une harmonisation du pass compétition sur l'ensemble du territoire, les quelques ligues non conventionnées à ce jour seront contactées par les membres du BE :

- Auvergne Rhône Alpes
- Provence Alpes Côte d'Azur

La ligue Poitou Charentes a validé le passage aux tarifs conventionnés pour la saison 2018 et la ligue Bourgogne devrait confirmer le passage aux tarifs conventionnés pour la saison 2018 lors de son AG du 24 juin prochain.

#### **7.4. Perspectives accord cadre Ligues Régionales 2018**

Cédric GOSSE, Vice Président en charge des Relations avec les ligues régionales et les territoires, propose la mise en place d'un groupe de travail pour réfléchir à la refonte de l'accord cadre avec les ligues régionales. Le BE valide cette proposition.

### **8. Sport Santé & Médical**

#### **8.1. Action de prévention dopage sur les Championnats de France Jeunes**

Anne-Charlotte DUPONT, Vice Présidente en charge du Sport santé et du Médical, rappelle que la F.F.TRI., en partenariat avec l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD), avait mis en place une action de sensibilisation et d'information aux conduites dopantes à destination des jeunes triathlètes lors de l'édition 2016 du Championnat de France jeunes de triathlon et précise que cette opération de sensibilisation sera reconduite lors des Championnats de France jeunes de triathlon qui se dérouleront à Pierrelatte le samedi 3 juin 2017.

- **Objectif**

Sensibiliser les jeunes triathlètes à la réglementation antidopage et aux risques liés à l'utilisation de substances et méthodes interdites.

- **Déroulement**

- Effectuer un test de dépistage urinaire ;
- Participer à un questionnaire encadré.

Le test de dépistage et le questionnaire encadré se dérouleront **hors de la présence des parents et encadrants** afin de permettre un échange sans contrainte entre le sportif et l'équipe de l'AFLD.

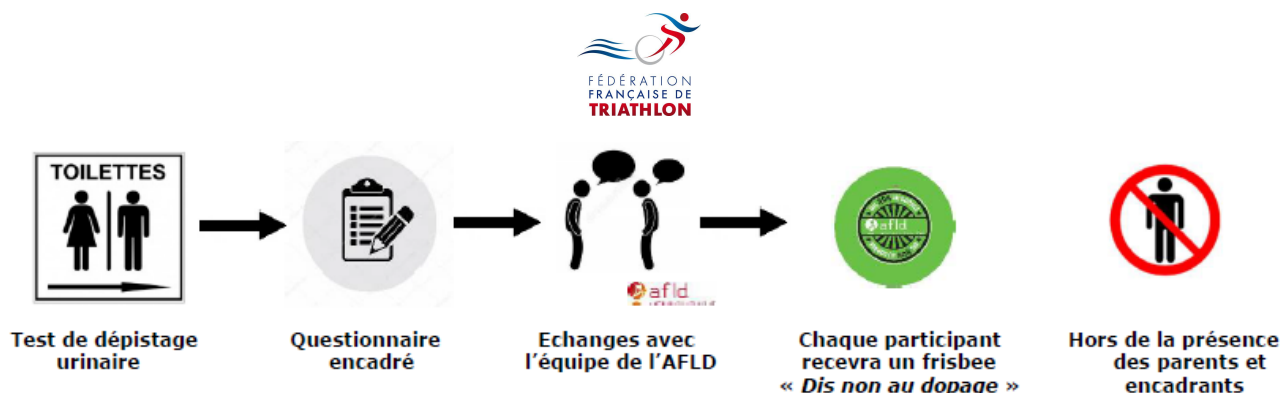
- **Sélection des sportifs**

Une priorité est attribuée aux sportifs tirés au sort. Cependant l'ensemble des triathlètes est invité à participer à l'opération sur la base du volontariat.

- **Gestion des résultats**

Les résultats des tests seront **anonymes** et aucun des renseignements que les participants accepteront de fournir **ne pourra être utilisé** à leur encontre.





## 9. Commissions Nationales / Chargé-e-s de missions / Groupes de travail

### 9.1. RTS SwimRun

Bertrand MEYER, Président de la Commission Nationale de la Réglementation Sportive, présente le projet de RTS Swimrun.

Le BE valide le projet de RTS Swimrun et donne mandat à la CNRS pour valider la question des températures d'eau avec le secteur médical.

### 9.2. RGF : la CEN se substitue en tous points à la CNGE

Bertrand MEYER, Président de la Commission Nationale de la Réglementation Sportive, rappelle que la "Commission Nationale des Grandes Épreuves" a été rebaptisée "Commission des Epreuves Nationales". En conséquence, il sera proposé au Conseil d'Administration du 20 mai d'acter le fait que toutes les missions dévolues, dans la Réglementation Sportive, à la Commission Nationale des Grandes Épreuves sont désormais dévolues à la Commission des Epreuves Nationales.

### 9.3. Evolution de la RGF moyen terme

Bertrand MEYER, Président de la Commission Nationale de la Réglementation Sportive, présente les projets d'évolution 2018 et les orientations pour les années suivantes.

### 9.4. Mission Jeunes

Alexandre PY, Vice Président en charge de la Vie Sportive, rappelle que le Bureau Exécutif du 27 mai 2016 avait validé un certain nombre d'évolutions du dispositif de labellisation des Ecoles de Triathlon et précise qu'un nouveau groupe de travail a été activé suite aux élections et à la nomination d'un chargé de mission « Jeunes ».

Lors de sa réunion du 11 mai dernier à Nancy, le groupe de travail a réétudié point par point les évolutions actées en 2016 et y a intégré quelques ajustements qui ne remettent pas en question le fond du projet.

Deux propositions d'évolution sont soumises au vote du BE :

- **Lien "Ecole de Triathlon" / D1/D2 de Triathlon/Duathlon** : ne pas demander de droits d'accès aux clubs labellisés « Ecole de Triathlon » (quel que soit le niveau du label)

Les membres du BE valident cette proposition, ce qui a pour incidence d'actualiser le tableau des droits d'accès pour la saison 2018 :

Nature du club	2018 : Droits d'accès D1	2018 : Droits d'accès D2
Ecole de Triathlon*, **, ***	0 €	0 €
Club « Non labellisé »	10000 €	3000 €

- **Labellisation** : faire en sorte que la labellisation puisse être gérée directement sur Espace Tri.

Les membres du BE valident cette orientation et précisent néanmoins que cela ne sera possible que dans le cadre d'une refonte de l'outil informatique.

## 10. Informations / Questions diverses

Le Président LESCURE clôture la séance et remercie les membres du Bureau Exécutif pour leur participation.

\*\*\*\*\*

**Philippe LESCURE – Président**

**Pierre BIGOT – Secrétaire Général**